



**HAL**  
open science

# Les producteurs de grandes cultures dans le périurbain toulousain. Quelle insertion dans les territoires de la demande urbaine ?

Isabelle Duvernoy, Sylvie Paradis

## ► To cite this version:

Isabelle Duvernoy, Sylvie Paradis. Les producteurs de grandes cultures dans le périurbain toulousain. Quelle insertion dans les territoires de la demande urbaine ?. *Cybergeo : Revue européenne de géographie / European journal of geography*, 2016, pp.1-15. 10.4000/cybergeo.27478 . hal-02637425

**HAL Id: hal-02637425**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02637425>**

Submitted on 27 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Cybergegeo : European Journal of Geography

Espace, Société, Territoire

---

Isabelle Duvernoy et Sylvie Paradis

## Les producteurs de grandes cultures dans le périurbain toulousain. Quelle insertion dans les territoires de la demande urbaine ?

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Isabelle Duvernoy et Sylvie Paradis, « Les producteurs de grandes cultures dans le périurbain toulousain. Quelle insertion dans les territoires de la demande urbaine ? », *Cybergegeo : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 768, mis en ligne le 27 janvier 2016, consulté le 04 février 2016. URL : <http://cybergegeo.revues.org/27478> ; DOI : 10.4000/cybergegeo.27478

Éditeur : CNRS-UMR Géographie-cités 8504

<http://cybergegeo.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://cybergegeo.revues.org/27478>

Document généré automatiquement le 04 février 2016.

© CNRS-UMR Géographie-cités 8504

Isabelle Duvernoy et Sylvie Paradis

# Les producteurs de grandes cultures dans le périurbain toulousain. Quelle insertion dans les territoires de la demande urbaine ?

## Introduction : quelle agriculture dans les dispositifs d'action publique urbaine ?

- 1 Le phénomène nommé périurbanisation a changé l'échelle et les formes urbaines en France. La notion d'aire urbaine proposée par la statistique nationale tente d'en rendre compte en considérant autour du pôle urbain, défini comme pôle d'emplois, une couronne périurbaine, rassemblant les communes plus ou moins densément peuplées polarisées par ce pôle. Une des conséquences de cette périurbanisation est la prise en compte croissante des espaces ouverts et, parmi eux, des espaces agricoles, dans la planification urbaine. Il est attendu des espaces agricoles une contribution aux infrastructures écologiques de la ville (notamment aux trames vertes et bleues), à la réflexion sur les usages énergétiques (plans climat-énergie territoriaux) et aux politiques alimentaires des villes (voir par exemple les communautés *Food for cities* et *Cityfood*). En France, les politiques alimentaires des villes ont pris de l'importance autour de la question de l'alimentation des cantines scolaires, même si elles sont loin de s'y résumer (Marty, 2012 ; Darly, 2013).
- 2 La littérature met en avant une agriculture "post-productive" aux abords des villes, remplaçant les exploitations simplement "productives" par d'autres multifonctionnelles (Zasada, 2011). Les politiques alimentaires urbaines se tournent vers une agriculture de proximité avec une demande préférentielle pour des produits frais biologiques, sans que cela corresponde toujours aux productions prédominantes des aires urbaines. Répondre à cette demande supposerait donc une ré-orientation productive autour des villes, ce qui pose la question du devenir des exploitations et des productions présentes mais répondant à un autre modèle productif.
- 3 Les exploitations participant d'une agriculture standardisée, de productions inscrites dans des filières longues, comme les grandes cultures (blé tendre et blé dur, maïs, tournesol, colza...) semblent peu mises en avant dans la politique alimentaire des villes. Pourtant, plusieurs travaux en France soulignent la prépondérance des productions en grandes cultures autour des grandes villes, notamment en Île-de-France (Poulot, 2014 ; Torre *et al.*, 2013). Ils font le constat de la difficile prise en compte de ces productions par la gouvernance urbaine, voire de la "désunion" (Torre *et al.*, 2013, p. 588) entre les deux, alors même que les surfaces de ces exploitations, souvent très étendues, sont prises en compte dans la planification urbaine soit comme réserve foncière soit comme espace ouvert à préserver.
- 4 Cet article souhaite apporter un éclairage complémentaire à la relation entre productions de grandes cultures et contexte périurbain, en se focalisant sur l'expérience qu'en font les producteurs. Pour ce faire, nous avons étudié les exploitations en grandes cultures d'une ville en croissance démographique rapide : Toulouse.

## Les producteurs périurbains : entre spatialité et territorialité

### L'activité agricole dans l'espace urbain

- 5 La littérature sur l'agriculture périurbaine insiste sur les contraintes d'exercice de cette activité du fait de sa localisation. En premier lieu, la proximité urbaine renchérit le prix des terres, soit parce qu'elles deviennent constructibles, soit par anticipation d'une constructibilité future (Cavailhes, Mesrine et Rouquette, 2011). Un gradient de prix du foncier s'établit en fonction de la distance au centre urbain. Ce déterminant structurel est cependant insuffisant pour comprendre le devenir d'exploitations agricoles en proximité urbaine.

- 6 En premier lieu, la relation entre étalement urbain et dynamique agricole n'est pas linéaire (Gravsholt Busck *et al.*, 2006). Les densités et compacités des villes peuvent varier fortement d'une ville à l'autre à l'intérieur d'un même pays et entre pays. Une part de ces différences tient à la place qui est accordée aux espaces ouverts et aux espaces agricoles. Plusieurs auteurs soulignent que ceux-ci peuvent être inclus dans le tissu urbain sous forme de jardins mais aussi de champs cultivés, dans la conception historique de certaines villes, par exemple au sud de l'Europe ou en Asie (Dematteis, 1998 ; Yokohari *et al.*, 2000). De plus, les modèles de renchérissement du foncier agricole en fonction de la distance au centre urbain ne prennent pas en compte la fragmentation de la forme urbaine, son degré de polycentrisme, sa spécialisation en secteurs (Berroir, 1996).
- 7 Par ailleurs, les actions de planification et d'aménagement urbain peuvent interdire la constructibilité pour organiser, contenir ou rationaliser la forme urbaine : les prix du foncier agricole n'augmentent plus alors autant (Cavailhes, Mesrine et Rouquette, 2011). En France, les documents d'urbanisme, tels que les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) et les nouveaux instruments tels que les Zones Agricoles Protégées témoignent d'un changement dans la conception de la ville (Martin, 2013). La consommation des terres agricoles est un sujet de préoccupation croissante et devient l'objet de mesures et de contrôle (Souchard, 2013 ; Pointereau et Coulon, 2009). Le rapport de la société à ses espaces ouverts proches a changé (Banzo, 2009), ce qui est manifeste dans l'aménagement urbain (Bacconnier-Baylet, 2006) et dans la demande de liens renouvelés entre ville et agriculture (Zasada, 2011).
- 8 Enfin, la dynamique agricole périurbaine ne peut être réduite à une stratégie foncière. En 2010, moins de 40 % de la surface des exploitations recensées en France était détenue en propriété par les exploitants ou co-exploitants<sup>1</sup>. En Île-de-France, Torre *et al.* (2013) estiment que 85 % des surfaces agricoles sont en fermage. Inwood et Sharp (2012) proposent une synthèse différenciant deux types d'adaptation des exploitations agricoles périurbaines. La croissance horizontale correspond à un agrandissement en surface, qui peut être difficile à mettre en œuvre en raison du prix, mais aussi de la compétition foncière. La croissance verticale correspond à une diversification des activités sur la même base foncière. Une troisième possibilité est le déclin et l'abandon de l'exploitation, notamment quand il n'y a pas de repreneur lors d'une succession.
- 9 Ce type de modèle considère les agriculteurs comme des acteurs de leur devenir en contexte périurbain. La proximité urbaine n'est pas seulement un champ de contraintes mais aussi une opportunité : la proximité des consommateurs permet des activités de diversification et les circuits courts (Deslauriers, Bryant et Marois, 1992 ; Jarosz, 2008). Mais les plus grandes exploitations, engagées sur des marchés nationaux ou mondiaux, seraient exclues ou se délocaliseraient à terme (Jarosz, 2008). C'est cette description de la relation au territoire de ces grandes exploitations que nous souhaitons enrichir dans cet article.

## De la spatialité des terres agricoles à la territorialité des producteurs périurbains

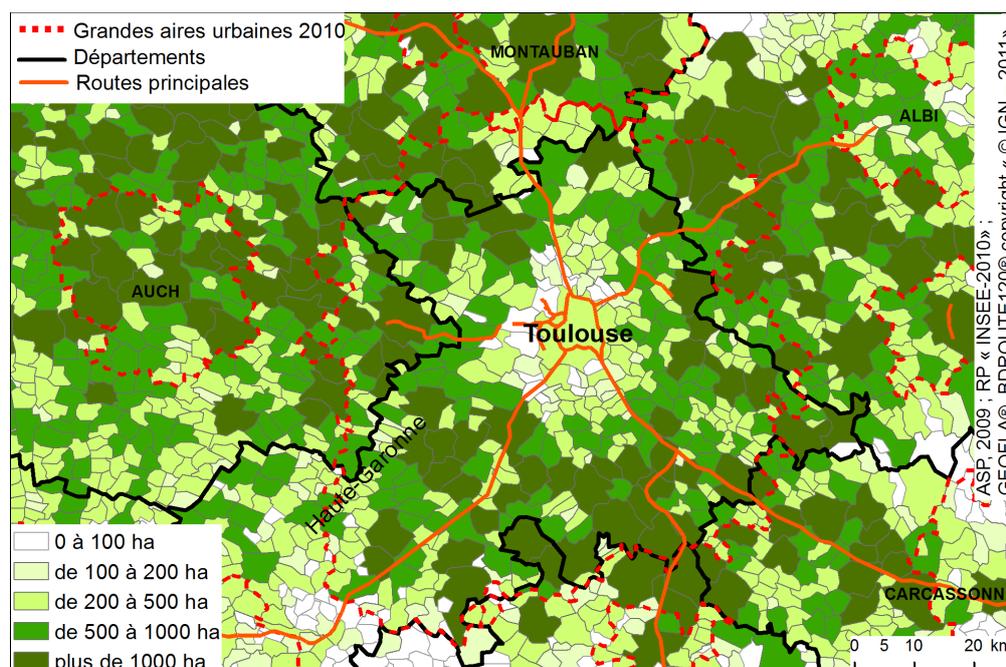
- 10 Ces modèles d'adaptation des exploitations reposent sur une vision individuelle des agriculteurs et sur la justification économique de leurs prises de décision. Ils négligent d'autres composantes du métier, comme la poursuite de valeurs éthiques (Spaling et Wood, 1998 ; Jarosz, 2008), l'adhésion à des identités professionnelles (Burton et Wilson, 2006) ou la dimension collective des normes qui régissent l'activité agricole et l'adoption de pratiques nouvelles (Darré 1996 ; Lamine, 2011). J.S. Sharp et M.S. Smith (2003) montrent le travail d'agriculteurs périurbains pour constituer leur "capital social", c'est-à-dire les relations qu'ils forment avec les résidents pour pouvoir maintenir leurs activités et leurs pratiques et éviter les conflits de voisinage.
- 11 Le principal effet de la périurbanisation est pourtant le moins étudié : le changement affectant le lieu d'exercice de l'activité (Locosz, Ryan et Jarita Sadler, 2011 ; McManus *et al.*, 2012). Ce changement ne touche pas toujours les parcelles agricoles (Gravsholt Busck *et al.*, 2006), mais peut concerner des espaces mitoyens ou plus éloignés, connus des agriculteurs, et qui entrent dans le contexte spatial de leur activité.

- 12 C'est ce contexte que nous avons choisi d'explorer dans le cas des producteurs de grandes cultures périurbains. Ces producteurs exercent leur activité dans un contexte qui n'est pas uniquement donné et subi, mais qu'ils contribuent à construire par leur activité. John Agnew (1990) différencie trois dimensions dans la relation d'une activité économique au territoire. La première dimension, la "localisation", est une relation structurelle qui fait appel aux coûts différentiels de l'activité suivant son emplacement. La localisation de l'activité agricole par rapport à la ville est ainsi souvent abordée par le coût du foncier. Mais deux autres dimensions contribuent au contexte géographique de l'activité. Le "contexte social" est constitué des interactions permises par la proximité spatiale, les relations de face à face. La troisième dimension, "l'esprit des lieux", se réfère aux composantes identitaires réciproques entre le contexte géographique et l'activité. Nous avons identifié cet effet de "lieu" aux réflexions de la géographie sociale française sur l'appropriation de l'espace et la légitimation de certaines activités par la construction territoriale, en entendant le territoire comme un arrangement matériel et symbolique qui informe sur l'identité (Debarbieux, 2003).

## Toulouse, une métropole en forte croissance dans un espace très productif

- 13 Toulouse était la quatrième ville de France en termes de population en 2012. L'aire urbaine (périmètre 2010) a connu une croissance annuelle de 20 000 habitants et de 10 000 logements ces dix dernières années (AUAT, 2012). Cette croissance s'est opérée sous une forme diffuse, par une périurbanisation extensive. Son aire urbaine est passée de 90 à 453 communes de 1968 à 2010, pour une population croissant de 0,5 à 1,2 millions d'habitants (*idem*). Ce changement d'échelle de l'aire urbaine a inclus les espaces agricoles dans la gouvernance urbaine.
- 14 Toulouse est située en bordure d'un vaste espace productif agricole. La grande région Sud-Ouest, qui va de Bordeaux à Montpellier, est une des premières régions françaises pour la production de grandes cultures. Alors que la région Midi-Pyrénées perd des surfaces agricoles depuis 40 ans, la culture de céréales, oléagineux et protéagineux (COP) a gagné 300 ha/an entre 1970 et 2007 (Chambre régionale d'agriculture Midi-Pyrénées, 2010).

**Figure 1. Surfaces déclarées en céréales, oléagineux et protéagineux par commune en 2009**



(Source : ASP, Registre Parcellaire Graphique, 2009 ; réalisation : I. Duvernoy)

- 15 La vigueur de ces cultures annuelles reste vraie en proximité de l'agglomération toulousaine (Paradis *et al.*, 2011), où elles représentent la majorité des surfaces des communes (Figure 1). La demande urbaine portée par les collectivités territoriales met en avant la production

de produits frais, en particulier les légumes biologiques et les circuits courts de proximité (Tableau 1).

**Tableau 1. Exemples d'orientations agricoles des politiques urbaines à différentes échelles dans l'aire urbaine de Toulouse de 2008 à 2011**

Echelle	Entité gestionnaire	Projet ou action en rapport avec l'activité agricole
Municipale	Commune de Toulouse	Approvisionnement biologique local des cantines scolaires
Intercommunale (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre)	Communauté urbaine Toulouse-Métropole	Achat de foncier pour le maintien d'un maraîchage biologique
	... et Chambre d'agriculture	Charte pour une agriculture durable en territoires périurbains
	... et commune	Projet de parc agri-urbain
	Communauté de communes Save Garonne	Couveuse maraîchage biologique
	Communauté d'agglomération Sicoval	Répertoire de producteurs locaux en vente directe
Intercommunale (syndicats mixtes et territoires de projet)	SMEAT (SCoT de la grande agglomération toulousaine)	Couronne verte
	Pays Sud-Toulousain	Répertoire de producteurs locaux en vente directe
	Pays Nord-Toulousain	Répertoire de producteurs locaux en vente directe

16 C'est par exemple la recommandation du Conseil de développement de la Grande agglomération toulousaine<sup>2</sup> (Codev, 2012, p. 15). Les représentants professionnels agricoles, syndicat majoritaire et Chambre d'agriculture, défendent la production de COP, même s'ils s'engagent dans des démarches en faveur d'une agriculture de proximité<sup>3</sup>. Les producteurs en grandes cultures, soutenus par la chambre d'agriculture, sont peu associés à la transformation périurbaine et à la demande urbaine. Mais ces producteurs sont divers, ils exercent leur activité dans un territoire qu'ils ont vu et voient se transformer rapidement, transformations qu'ils peuvent intégrer dans leur activité.

## Quinze producteurs en grandes cultures dans l'aire urbaine toulousaine

### Constitution de l'échantillon et méthodes

17 L'échantillon de 15 producteurs a été construit sur trois critères. Les agriculteurs devaient être des producteurs de grandes cultures : céréales, oléagineux, protéagineux (COP). Le deuxième critère portait sur la répartition géographique. Nous avons choisi des exploitations dont les sièges sont situés dans les quatre SCoT couvrant l'aire urbaine. Enfin, pour augmenter la diversité interne de l'échantillon, nous avons fait varier :

- la surface de l'exploitation ;
- les systèmes d'activité (productions, activités, types d'emplois ou de revenus) ;
- les façons de produire, selon les labélisations (agriculture biologique, réseaux de producteurs réfléchissant sur les pratiques de production).

18 Nous avons choisi des exploitants connus de la chambre d'agriculture, comme gage de leur reconnaissance professionnelle. L'échantillon a alors été complété avec un producteur très engagé dans un réseau sur les pratiques respectueuses de l'environnement et un producteur en agriculture biologique. Les entretiens se sont déroulés en 2011 et ont été réalisés avec l'aide d'une élève ingénieure en agriculture (Clédon, 2012). Il s'agissait d'entretiens semi-directifs, enregistrés, qui visaient à produire un récit de vie professionnelle, à partir d'une consigne initiale très ouverte : "*pourriez-vous raconter comment vous êtes devenu agriculteur ?*" Un graphique des interactions dans le cadre de l'activité permettait de compléter l'entretien. Enfin, une carte topographique au 1:400 000, centrée sur Toulouse, permettait de relever

les représentations spatiales des rapports entre productions de grandes cultures et ville. Ces entretiens étaient centrés sur la personne interviewée et son espace de pratiques, même dans les cas de co-exploitation.

- 19 Nous avons considéré que nous ne pouvions pas faire *a priori* l'hypothèse d'une catégorie homogène de producteurs partageant une même expérience de la périurbanité. Nous avons donc analysé chaque entretien en identifiant les dimensions de la relation activité/territoire. Ce travail a été réalisé à l'aide du logiciel NVivo. Nous avons à chaque fois tenté d'identifier les oppositions structurantes des discours (Demazière et Dubar, 1997 ; la Figure 2 en donne une illustration). Pour chaque entretien, nous avons relevé les éléments se rapportant aux trois dimensions de la relation entre activité et territoire définies par J.Agnew (1990). La présentation des résultats de l'analyse est organisée suivant ces trois dimensions.

## Caractéristiques des producteurs enquêtés

- 20 L'échantillon est constitué de producteurs céréaliers, dont les familles sont installées en agriculture depuis plusieurs générations. Certains se sont installés avant le départ à la retraite de leur ascendant (en général le père) et ont dû constituer l'apport foncier nécessaire à leur installation. Dans deux cas, les aspects patrimoniaux priment sur l'activité de production : l'exploitation est maintenue dans l'attente de pouvoir vendre des terrains constructibles. Ces deux personnes peuvent être qualifiées de pluriactives, la première étant à la retraite. Ils ne se définissent d'ailleurs pas comme agriculteurs.

**Tableau 2. Caractéristiques des exploitations des producteurs enquêtés**

Identifiant	Distance	Localisation Scot/EPCI	Date d'installation	Taille SAU en hectares	Productions et activités
A	56'	Lauragais	de 1990 à 2001	de 100 à 199	GC et diversification (CC)
B	30'	sud	avant 1980	de 100 à 199	GC et ETA
C	33'	Lauragais	de 1990 à 2001	de 200 à 299	GC et ETA et diversification (CC, accueil)
D	71'	sud	de 1980 à 1990	< 100	GC et diversification (CC)
F	28'	central/Sicoval	de 1990 à 2001	de 300 à 399	GC
H	37'	nord	de 1990 à 2001	< 100	GC et Pluriactivité (retraite)
I	20'	central/TM	avant 1980	> 399	GC et ETA
J	27'	central/TM	avant 1980	de 200 à 299	GC et ETA
L	26'	central/TM	de 1980 à 1990	< 100	GC et Pluriactivité
N	33'	nord	de 1980 à 1990	de 100 à 199	GC et élevage bovin
O	26'	central/TM	de 1990 à 2001	< 100	GC, maraîchage et diversification (CC)
P	23'	central/Sicoval	de 1990 à 2001	de 100 à 199	GC et ETA
R	27'	central/TM	de 1990 à 2001	de 200 à 299	GC
T	23'	central/Sicoval	avant 1980	de 200 à 299	GC et diversification
V	27'	central/TM	de 1980 à 1990	< 100 ha	GC, élevage et pluriactivité partielle

(La distance est le temps de parcours automobile entre la commune et le centre de la commune de Toulouse calculé par Google map en 2012. La localisation est donnée en fonction du SCoT dans lequel est situé le siège d'exploitation ; pour le SCoT central, l'intercommunalité (EPCI) est précisée : TM pour communauté urbaine de Toulouse Métropole, Sicoval pour la communauté d'agglomération du même nom. La taille de la Surface Agricole Utilisée (SAU) correspond aux

surfaces de l'exploitation estimées lors de l'entretien, en incluant dans celle-ci les surfaces en propriété, en location (bail écrit ou oral) et les surfaces mises à disposition de façon plus précaire. Dans la colonne « Productions et activités », GC signifie productions de grandes cultures, ETA signale que le producteur dirige également une entreprise de travaux agricoles, la diversification concerne les activités ayant pour base l'acte ou le lieu de production : transformation et vente directe (CC pour circuits courts), accueil à la ferme. La pluriactivité désigne une source de revenus extérieurs.)

- 21 Le premier parle d'un bien constitué de 85 ha et deux maisons :  
 "– comme on n'a pas pu vendre [...] j'ai repris le flambeau. [...]  
 – Et vous vouliez être agriculteur ?  
 – Pas du tout. Je suis professeur de judo."
- 22 Le second dit, à propos d'une exploitation de près de 80 ha : " Je n'ai pas gardé l'exploitation pour avoir une activité agricole."
- 23 Dans les discours, des oppositions sont mises en avant pour différencier les "vrais" agriculteurs des non-agriculteurs, à statut égal. La production des grandes cultures est importante dans le rapport au métier, même pour les producteurs engagés dans d'autres productions. Mais les cultures intensives comme le maraîchage sont envisagées face à la difficulté de rassembler une unité foncière de taille suffisante pour se consacrer aux grandes cultures. C'est le cas de O<sup>4</sup>, qui joint à une production de grandes cultures sur 80 ha une production maraîchère vendue en AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). La diversification peut être un recours face à des pertes foncières ou des difficultés d'usage de l'espace dues à la périurbanisation. Par exemple, F a transformé certains de ses champs trop près des maisons en prairies et envisage de créer une pension pour chevaux.
- 24 Même sur un tel échantillon, il est facile de constater que les limites statutaires des unités d'exploitation ne correspondent pas nécessairement à leurs limites pratiques. Cinq agriculteurs dirigent en parallèle une entreprise de travaux agricoles (ETA). Pour certaines parcelles sous contrat depuis plusieurs générations, les décisions agronomiques ne sont pas prises par l'exploitant en titre mais par les entrepreneurs. Elles sont même incluses dans les assolements des exploitations de ces derniers. Par ailleurs, un exploitant de notre échantillon conduit un assolement en commun avec un agriculteur voisin.

## Les contraintes et opportunités de la localisation périurbaine

- 25 Les contraintes et opportunités de la localisation périurbaine de l'activité agricole forment une dimension centrale de la littérature sur l'agriculture périurbaine. Cette dimension est présente dans les entretiens, mais ils apportent des éclairages complémentaires.

### L'agrandissement des exploitations agricoles : quelle assise foncière ?

- 26 Les récits que nous avons recueillis témoignent de la tendance à l'agrandissement des exploitations agricoles en grandes cultures (Desriers, 2007). C'est vrai des exploitations de plus grande taille de notre échantillon pour lesquelles les brèves descriptions des exploitations des parents, grands-parents, voire arrière-grands-parents font état d'exploitations de quelques dizaines d'hectares. L'installation avant la retraite de la génération précédente apparaît comme un moment important pour cet agrandissement, puisqu'il faut alors constituer une nouvelle unité foncière qui permettra de dégager un nouveau revenu, unité foncière qui sera par la suite gérée avec celle du parent à la retraite (F).
- 27 Ce qui ressort de nos entretiens est que l'achat de propriétés est devenu difficile pour constituer ces unités ou s'agrandir, en raison des prix, mais aussi de l'indisponibilité des terrains à vendre, sauf à partir s'installer ailleurs. C estime que cela fait 15 ans qu'il n'y a plus eu de vente de terrains agricoles autour de son exploitation. Locations, mises à disposition temporaires (par le biais de la SAFER), locations précaires, ou contractualisation, sont des formes d'accès au foncier tout aussi utilisées. Les propriétaires souhaitent conserver la possibilité de vendre leurs terres hors du marché agricole dès qu'une occasion se présente. Ils y parviennent soit en obtenant l'engagement du locataire<sup>5</sup>, soit en privilégiant la contractualisation de travaux agricoles. D'après nos estimations, les parcelles des 15 exploitations totalisaient environ 2500 ha, dont plus de la moitié étaient en fermage non familial ou en location précaire. La

surface des parcelles travaillées par les entreprises de travaux agricoles (ETA) dirigées par cinq des producteurs avoisinait les 1250 ha. Cette contractualisation peut perdurer sur plusieurs générations (C, J, P). J évoquait une famille de clients de son entreprise : *"mon père l'a vu une fois en 50 ans, moi jamais ; le petit-fils [héritier de cette propriété] je l'ai vu deux fois : un peu plus souvent !"*

28 Cette diversité des modalités d'accès au foncier pour s'installer, s'agrandir, voire compenser les pertes de surfaces dues à l'étalement urbain, rend les statistiques sur l'achat de foncier insuffisantes. La question foncière inclut celle du logement des agriculteurs, surtout pour les grandes cultures avec lesquelles ils ne peuvent obtenir de droits à bâtir en zone agricole des documents d'urbanisme.

## Contraintes spatiales

29 Les terres disponibles pour l'agrandissement des exploitations ne conviennent pas toujours : F donne l'exemple d'une propriété d'une trentaine d'hectares qu'il a louée en entier, bien que toute la surface n'ait pas été intéressante, certaines parcelles étant trop proches d'habitations. Souvent, les surfaces qui se libèrent sont éloignées du siège de l'exploitation. Les exploitations sont sur plusieurs communes, ce qui entraîne des difficultés de déplacement avec les engins agricoles et la nécessité d'acheter du matériel spécifique pour pouvoir emprunter les routes.

30 L'ensemble de ces contraintes dessine un territoire agricole étendu et fragmenté. Les agriculteurs paraissent dans un relatif isolement géographique les uns des autres, tandis que les contacts avec les riverains sont nombreux. La sécurité du matériel, voire des agriculteurs, est l'objet de craintes et ils relatent différentes pratiques d'évitement pour limiter les interactions avec les riverains : emprunter des chemins internes à l'exploitation (F, I, N), construire des écrans visuels (P).

31 Parfois, ces contraintes sont trop fortes et conduisent à des abandons. Ils peuvent concerner des parcelles, jugées trop difficiles d'accès ou trop près de maisons, des productions ou des pratiques (irrigation, amélioration des sols, épandages), pour simplifier les interventions et diminuer les accès, des équipements (notamment pour le stockage, en raison du bruit que cela constitue), voire des horaires, pour éviter la circulation.

## Les opportunités de la proximité urbaine

32 La proximité d'un marché de consommateurs peut être mise à profit par les producteurs pour écouler leurs produits. Même si la demande de produits frais prédomine, certains producteurs céréaliers « activistes » cette possibilité en mobilisant voire en créant des circuits courts pour commercialiser leurs produits, souvent après transformation (farine, pain, pâtes, huiles pour les grandes cultures). Cette commercialisation se fait à la ferme (A, C, D), dans des commerces locaux (C) ou des magasins de producteurs (A) et des marchés de plein vent (A). Dans un cas, notre interlocuteur (D) envisageait même de déménager son siège d'exploitation pour se rapprocher de zones les plus densément peuplées, afin d'augmenter le nombre de ses clients.

33 Quand il s'agit de vendre ses produits, distances, densités, fréquentations sont mises en avant dans les discours, la population de la commune, même en croissance, n'offrant pas assez de débouchés. C'est la raison pour laquelle ces producteurs constituent leurs propres réseaux de vente, auprès de visiteurs de passage, par la création de magasins collectifs, voire par la constitution d'AMAP pour le céréalier qui est aussi maraîcher. Dans tous ces cas, c'est une dimension différente du territoire qui est mobilisée : le contexte social que celui-ci constitue.

## Le territoire périurbain comme contexte social pour l'exercice de l'activité agricole

### Accès au foncier

34 J.S. Sharp et M.B. Smith (2003) ont mis l'accent sur l'importance du capital social des agriculteurs en périurbain pour favoriser l'acceptabilité des pratiques agricoles. Nos entretiens suggèrent qu'il est aussi mobilisé pour accéder au foncier. Les entretiens détaillent les comportements qui permettent de le constituer, ou de ne pas le diminuer : trop d'empressément

auprès d'un agriculteur devant partir à la retraite peut être contre-productif (B) ; un locataire qui empêcherait une vente aura du mal à retrouver des locations. Il est attendu du locataire qu'il n'oppose pas son statut de fermier à la possibilité de vendre une parcelle comme terrain à bâtir. Cette norme est décrite par trois agriculteurs (O, P, T). "*J'étais connu dans le secteur, on ne laisse pas son bien à n'importe qui*" (T). On voit *a contrario* le cas des deux agriculteurs pluriactifs installés sur des propriétés familiales qui, pour éviter de confier les terres en fermage, les exploitent sans manifester de vocation (H, L).

35 Ces normes règlent les relations entre agriculteurs d'une même commune, qui sont en concurrence pour tout terrain se libérant. Cette concurrence s'étend désormais à la contractualisation. C commente à propos d'une exploitation confiée à plusieurs entreprises de travaux agricoles locales, dont celle qu'il dirige : "*On s'est un peu partagé le gâteau*".

### Des interactions diversifiées

36 J.-P. Darré (1996) a mis en évidence le rôle de ce qu'il a appelé le "groupe professionnel local" et de sa structuration, dans la construction des normes et des pratiques professionnelles. Ces groupes étaient identifiés, dans les années 1980 et 1990, à l'échelle communale. Cette proximité géographique a diminué avec la baisse du nombre d'exploitations agricoles et leur agrandissement, en particulier dans les couronnes périurbaines des grandes villes. Ainsi, dans l'aire urbaine de Toulouse, le conseil et l'animation de groupes d'agriculteurs, qui étaient organisés par canton, sont désormais organisés sur des regroupements de cantons (Duvernoy, 2009).

37 Dans nos enquêtes, si les producteurs se plaignent d'être de moins en moins nombreux dans les communes, plusieurs indiquent des relations fréquentes (au moins tous les 15 jours) avec leurs voisins agriculteurs à une échelle cantonale, voire communale. Ces relations peuvent être de dialogue et de comparaison avec un voisin mitoyen (B), des relations formalisées par l'appartenance à une même coopérative d'utilisation de matériel agricole (D) ou à une même association syndicale pour la gestion d'un lac collinaire (A), voire par l'achat de matériel en commun et par l'entraide entre agriculteurs (A).

38 Nos entretiens soulignent la pluralité des réseaux de dialogue dans lesquels sont engagés ces agriculteurs, au-delà de la proximité géographique et de la rencontre en face à face. Comparer ses résultats, imaginer la mise en œuvre de nouvelles pratiques, se lancer dans de nouvelles productions, voire communiquer ses connaissances et ses options techniques sont autant d'activités qui mobilisent des réseaux étendus, grâce au téléphone, à des forums institutionnels ou personnels, à des forums internet. Ces réseaux sont structurés par la similarité des façons de produire : être engagés dans l'agriculture de précision, ou dans des pratiques agronomiques soucieuses de la qualité du sol, se lancer dans des productions de plein champ commercialisables etc.

39 Ces relations débordent le monde agricole pour les producteurs engagés dans la commercialisation. C s'est associé à la boulangère pour fabriquer du pain de blé dur, avec l'hôtelier pour accueillir des groupes, avec A pour transformer sa production en pâtes. O constitue les réseaux de consommateurs qui vont former les AMAP grâce à ses relations au sein d'une grosse entreprise locale.

### Quels interlocuteurs dans les communes et intercommunalités ?

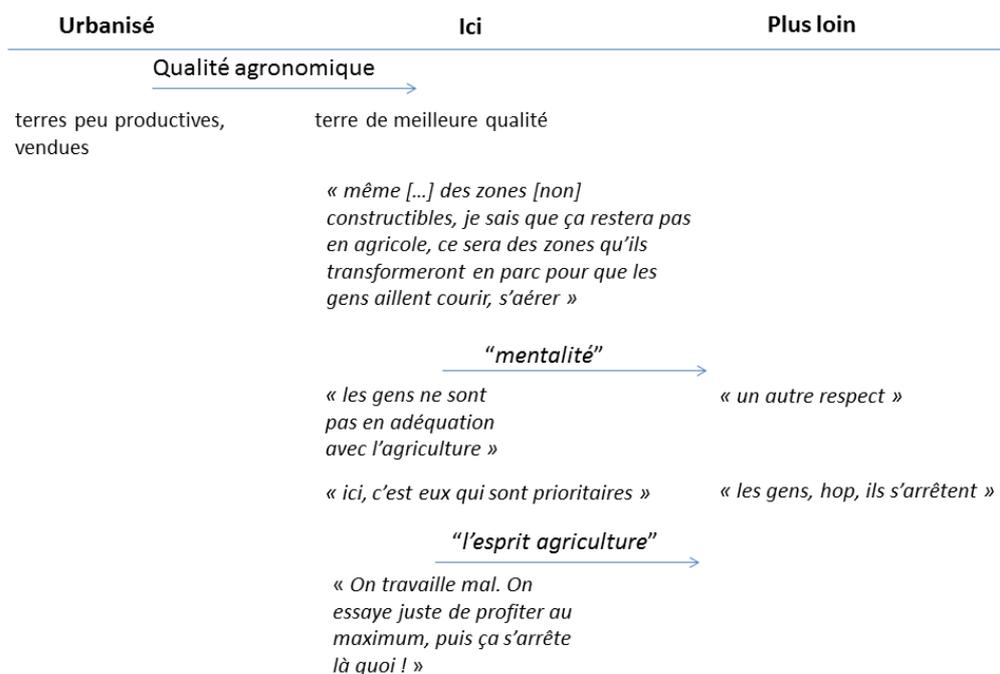
40 Les relations avec les collectivités locales font partie du contexte territorial de ces exploitations. Plusieurs agriculteurs relatent des arrangements passés avec d'anciens maires autour du foncier. Ils soulignent une plus grande rigidité désormais en ce qui concerne les droits de construction en zone agricole ou le reclassement des parcelles. Les communes ou les intercommunalités sont aussi les premières juridictions en cas de problème de voisinage, de difficultés pour l'exercice de l'activité. Hormis le cas de B, qui est depuis longtemps adjoint au maire, et qui rédige une chronique agricole dans le journal communal, c'est l'éloignement entre municipalités ou intercommunalités et agriculteurs qui est souligné. I relate comment, en cas de difficulté pour accéder à un de ses champs, il pouvait appeler le service communal de la voirie, dont il connaissait les employés, alors que maintenant il devrait faire appel au même

service mutualisé au niveau de la communauté urbaine, dans laquelle il n'a plus d'interlocuteur connu.

## Des lieux appropriés : nouvelles emprises sur l'espace agricole

41 C'est sur cette troisième dimension de la relation au territoire que nous classons ce que certains de ces producteurs ressentent comme une légitimité contestée de leur activité. Elle est présentée comme n'allant plus de soi : questionnée par les riverains, formatée par les communes ou intercommunalités. Ces éléments ne sont pas interprétés uniquement comme des contraintes pratiques, mais aussi comme des indices de la place de l'agriculture dans le territoire, de sa capacité à s'y maintenir, à décider de son devenir et à intervenir dans celui du territoire.

**Figure 2. Schéma des oppositions entre différents lieux pour la pratique de l'activité agricole dans l'entretien de P. (Les mots en italiques sont les termes utilisés dans l'entretien.)**



42 On peut voir un tel entrelacement des dimensions matérielles, pratiques et d'identité professionnelle dans un entretien. P explique (Figure 2) que les zones les plus urbanisées se distinguent par la médiocre qualité des terres, ce qui a encouragé les agriculteurs à vendre. Dans sa zone, les terres sont de meilleures qualités et elles sont restées agricoles. Ce n'est pas pour autant qu'il voit un avenir agricole à ces terres : l'espace pourrait rester ouvert, mais être dédié à d'autres activités par l'intercommunalité. Il décrit une indifférence pour l'agriculture, de la part de la municipalité (qui ne répond pas aux invitations à des réunions syndicales) mais aussi des "gens". Il oppose également sa commune à celles plus éloignées de la ville, qu'il connaît pour y travailler sous contrat. Il lie les différences pour s'insérer dans la circulation avec ses machines agricoles à une "mentalité" différente vis-à-vis de l'agriculture. Les contraintes matérielles et la précarité des locations ne lui permettent pas de pratiquer "[l]agriculture intensive, mais raisonnée" qu'il souhaite. P tisse un lien entre l'espace des pratiques et l'adéquation aux normes professionnelles, "[être] dans l'esprit agriculture". Cette description de l'espace des pratiques n'est pas seulement structurée sous la forme d'un gradient de proximité à la ville. La référence agronomique est un espace idéal de grandes parcelles arborées, or une telle structuration existe en bordure de la commune de Toulouse "c'est comme si vous partiez en pleine campagne [...] vous retrouvez des arbres, des champs, vous êtes dans un autre monde, quoi" (P). Un tel paradoxe, où l'espace de l'exploitation qui paraît le

plus associé à la campagne est celui le proche de la commune de Toulouse, se retrouve dans l'entretien avec T : *"là, c'est encore très agricole ! Là, c'est l'endroit [...] où je suis le plus à l'aise dans mon métier si vous voulez."* L'aménagement urbain aurait peut-être là un rôle à jouer pour maintenir ce type de producteurs : veiller à maintenir ou à réaménager de larges espaces agricoles, quelle que soit leur distance au centre-ville.

43 Nos entretiens mettent en avant un sentiment de "désappropriation" : l'agriculture n'est plus appropriée (ou bien ce sont les "gens" qui ne sont plus en "adéquation" avec elle, comme le dit P), les décisions ne sont plus libres, l'avenir ne lui fait plus de place. La notion d'appropriation est centrale en géographie sociale. Mais plusieurs auteurs (Ripoll et Veschambre, 2006) notent le peu de contenu qui lui a été apporté. On peut noter qu'elle a un lien avec la notion de propriété, de possession, dans un sens qui excède celui du droit. Dans nos entretiens, cette relation à la propriété foncière est présentée comme remise en cause par la localisation de l'exploitation et par l'emprise nouvelle sur l'espace exercée par les intercommunalités. La famille de O est propriétaire depuis trois générations sur la commune, ce qui se retrouve sous le vocable *"chez nous"*. Or, il dit aussi : *"rien n'est à nous"*. Ces deux termes renvoient à deux visions du métier, comme une carrière, celle d'un entrepreneur qui peut vendre ou transmettre un capital constitué, ou comme service précaire : *"Ils [les élus locaux] voudraient acquérir du foncier pour le donner à des agriculteurs [...], mais aussi pour le reprendre s'ils en ont besoin"*. L'agriculteur ne maîtrise plus sa *"carrière"*, mais semble au contraire être *"mis là"* par d'autres. Au moment de l'entretien, O venait d'apprendre que le contrat annuel de mise à disposition de 15 ha qu'il cultivait depuis une dizaine d'années n'allait pas être renouvelé. C'est la capacité d'agir du propriétaire qui a changé, c'est-à-dire sa capacité de réaliser des projets sur plusieurs dizaines d'hectares, déstabilisant en un instant tout le système d'exploitation, alors que les propriétaires traditionnels *"ne [vont] pas vendre d'un coup 50 ha"* (T).

44 Les intercommunalités les plus urbaines et les plus intégrées (communauté urbaine et communauté d'agglomération) ont cette capacité d'action. Si les producteurs les plus éloignés du centre de Toulouse regrettent le peu d'appui de leurs intercommunalités, ceux plus proches de la ville identifient bien l'emprise des leurs sur le foncier. Elle est factuelle, par les projets, les décisions d'aménagement, mais aussi symbolique par la visibilité du logo des intercommunalités, tandis que les municipalités passent désormais au second plan.

## Conclusion

45 Les productions de grandes cultures sont destinées à des commercialisations à grande distance, voire à des marchés internationaux. Cela n'empêche pas certains producteurs d'imaginer de nouveaux débouchés locaux pour leurs productions, voire de mettre au point les procédés de transformation et de commercialisation dans des circuits courts. Cela est vrai pour les plus petites exploitations, conformément aux théories d'adaptation des exploitations périurbaines, mais aussi pour des exploitations plus conséquentes, allant jusqu'à plusieurs centaines d'hectares. D'autres formes de diversification sont mises en œuvre : accueil à la ferme, hébergement, visites. Ce constat interroge la focalisation des politiques des territoires sur le maraîchage en circuit court, voire le désir de remplacer les exploitations céréalières par des exploitations maraîchères.

46 L'agrandissement a pour finalité d'anticiper les pertes prévisibles de surfaces. Diriger une entreprise de travaux agricoles devient une des modalités de l'agrandissement des exploitations. Ces entreprises sont juridiquement autonomes, mais nos données montrent dans certains cas une inclusion des terres sous contrat dans les assolements des exploitations des entrepreneurs, parfois sur plusieurs générations. La concurrence foncière entre exploitations se manifeste désormais dans la contractualisation de travaux agricoles. Les descriptions du fait agricole à partir des exploitations risquent de ne pas rendre compte des dynamiques, surtout lorsque le paysage agricole est préservé du fait de l'intervention à distance d'entreprises de travaux agricoles.

47 Cet article a examiné trois dimensions de la relation au territoire périurbain de quinze producteurs de grandes cultures. Ils décrivent les contraintes multiples qu'ils rencontrent et

les opportunités qu'ils peuvent saisir pour développer de nouvelles activités. Les entretiens permettent aussi d'éclairer les contextes sociaux et les lieux où ces producteurs exercent leur activité. Cet élargissement de la description de la relation au territoire permet de saisir la présence et la permanence des producteurs et des productions de grandes cultures en proximité de la ville alors même qu'elles sont peu évoquées dans les projets des territoires urbains et périurbains.

---

### **Bibliographie**

- Agnew J., 1990, "Les lieux contre la sociologie politique", *Espaces Temps*, No.43-44, 87-94.
- AUAT, 2012, *La métropole toulousaine, rétro-prospective pour 2050. Détours prospectifs*, 29 p.
- Bacconnier-Baylet S., 2006, *L'agriculture dans les espaces périurbains toulousains. Discours, pratiques et enjeux autour de l'activité agricole dans les politiques d'aménagement*, Doctorat de géographie et aménagement, Université Toulouse II-le Mirail.
- Banzo M., 2009, *L'espace ouvert pour une nouvelle urbanité*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université Bordeaux 3.
- Berroir S., 1996, "L'espace des densités dans la ville : théories et modélisations", *L'Espace Géographique*, vol. 4, No.25, 353-368.
- Burton R.J.F., Wilson G.A., 2006, "Injecting social psychology theory into conceptualisations of agricultural agency : Towards a post-productivist farmer self-identity ?", *Journal of Rural Studies*, No. 22, 95-115.
- Cavaillès J., Mesrine A., Rouquette C., 2011, "Le foncier agricole : une ressource sous tensions", *Économie et Statistique*, No.444-445, 3-18.
- Chambre régionale d'agriculture Midi-Pyrénées, 2010, "Le point sur : les principales productions agricoles", <http://www.mp.chambagri.fr/Le-point-sur-les-principales.html>, consulté le 18/09/2013.
- Clédon L., 2012, *Le rapport au territoire des producteurs de grandes cultures dans l'aire urbaine toulousaine*, Mémoire de fin d'études, Ecole d'Ingénieurs de Purpan/INPT.
- Conseil de développement de la grande agglomération toulousaine (Codev), 2012, *Les ensemencements, pour une métropole fertile*, Codev.
- Darly S., 2013, "Relocaliser pour mieux négocier ou négocier pour mieux relocaliser ? Collaborations et compromis pour la construction des réseaux locaux de l'approvisionnement des cantines", *Sud-Ouest Européen*, No.35, 31-42.
- Darré J.P., 1996, *L'invention des pratiques dans l'agriculture*, Paris, Karthala.
- Debarbieux B., 2003, "Territoire", in : Levy J., Lussault M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 910-912.
- Dematteis G., 1998, "Suburbanización y periurbanización. Ciudades anglosajonas y ciudades latinas", in : Monclús F. J. (ed.), *La ciudad dispersa*, CCCB, Barcelona, 17-33.
- Demazière D., Dubar C., 1997, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan.
- Deslauriers P., Bryant C., Marois C., 1992, "Farm business restructuring in the urban fringe : the Toronto and Montreal Regions", in : Bowler I.R., Bryant C.R., Nellis M.D.(ed.), *Contemporary rural systems in transition*, CAB International, 265-278.
- Desriers M., 2007, "L'agriculture française depuis cinquante ans : des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique", in INSEE/Statistique Publique, *L'Agriculture, nouveaux défis*, Paris, INSEE Références, 17-30.
- Duvernoy I., 2009, "Le conseil agricole public dans l'aire urbaine toulousaine entre développement sectoriel et territorial", in : Compagnone C., Auricoste C., Lémery B. (coord.), *Conseil et développement en agriculture : quelles nouvelles pratiques ?*, Paris, QUAE/Educagri, 153-164.
- Gravsholt Busck A., Pilgaard Kristensen S., Præstholm S., Reenberg A., Primdahl J., 2006, "Land system changes in the context of urbanisation : Examples from the peri-urban area of Greater Copenhagen", *Geografisk Tidsskrift, Danish Journal of Geography*, vol. 106, No.2, 21-34.
- Inwood S.M., Sharp J.S., 2012, "Farm persistence and adaptation at the rural-urban interface : Succession and farm adjustment", *Journal of Rural Studies*, No.28, 107-117.

- Jarosz L., 2008, "The city in the country : Growing alternative food networks in Metropolitan areas", *Journal of Rural Studies*, No.24, 231-244.
- Lamine C., 2011, "Transition pathways towards a robust ecologization of agriculture and the need for system redesign. Cases from organic farming and IPM", *Journal of Rural Studies*, vol. 27, No.2, 209-219.
- Lokocz E., Ryan R.L., Jarita Sadler A., 2011, "Motivations for land protection and stewardship : Exploring place attachment and rural landscape character in Massachusetts", *Landscape and Urban Planning*, No. 99, 65-76.
- Martin S., 2013, "Défendre l'espace agricole : l'accumulation des textes", in : Bertrand N. (coord.), *Terres agricoles périurbaines. Une gouvernance foncière en construction*, Versailles, Editions Quae, 71-90.
- Marty P., 2012, "La ville acteur du développement agricole : pratiques et partenariats innovants", in : *Actes du symposium "Les chemins du développement territorial"*, Clermont-Ferrand, 19-21 juin 2012, 8 p.
- McManus P., Walmsley J., Argent N., Baum S., Bourke L., Martin J., Pritchard B., Sorensen T., 2012, "Rural Community and Rural Resilience : What is important to farmers in keeping their country towns alive ? ", *Journal of Rural Studies*, No.28, 20-29.
- Paradis S., Bergez J.-E., Ridier A., Carpy-Goulard F., 2011, "La prospective « Grande Culture » du projet PROUESSES : les secteurs à enjeux", *INRA / Région Midi-Pyrénées, Série Les Focus PSDR3* : <http://psdr.fr/archives/INS48PDFN7.pdf>, 6 p.
- Pointereau Ph., Coulon F., 2009, "Abandon et artificialisation des terres agricoles", *Courrier de l'environnement de l'INRA*, No.57, 109-120.
- Poulot M., 2014, "Agriculture et acteurs agricoles dans les mailles des territoires de gouvernance urbaine : nouvelle agriculture, nouveaux métiers", *Espaces et Sociétés*, No.3, 13-30.
- Ripoll F., Veschambre V., 2006, "L'appropriation de l'espace : une problématique centrale pour la géographie sociale", in : Séchet R., Veschambre V. (dir.), *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 295-304.
- Sharp J.S., Smith M.B. ; 2003, "Social capital and farming at the rural-urban interface : the importance of nonfarmer and farmer relations", *Agricultural Systems*, No.76, 913-927.
- Souchard N., 2013, "Sortie de planification : les voies incertaines de la gouvernance des terres périurbaines", in : Bertrand N. (coord.), *Terres agricoles périurbaines. Une gouvernance foncière en construction*, Versailles, Editions Quae, 81-100.
- Spaling H., Wood J.R., 1998, "Greed, need or creed ? Farmland ethics in the rural-urban fringe", *Land Use Policy*, vol. 15, No.2, 105-118.
- Torre A., Traversac J.-B., Darly S., Melot R., 2013, "Paris, métropole agricole ? Quelles productions agricoles pour quels modes d'occupation des sols", *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, No.3, 561-593.
- Yokohari M., Takeuchi K., Watanabe T., Yokota S., 2000, "Beyond greenbelts and zoning : A new planning concept for the environment of Asian mega-cities", *Landscape and Urban Planning*, No.47, 159-171.
- Zasada I., 2011, "Multifunctional peri-urban agriculture. A review of societal demands and the provision of goods and services by farming", *Land Use Policy*, No.28, 639-648.

---

## Notes

1 Source : Ministère en charge de l'agriculture, Agreste 2010, recensements agricoles. Les terres en location peuvent néanmoins appartenir aux familles des exploitants ou co-exploitants.

2 Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la communauté urbaine Toulouse Métropole a le statut de métropole. Le comité de développement est désormais attaché à cette structure.

3 La chambre d'agriculture a inclus récemment dans sa structure le réseau Bienvenue A la Ferme, augmenté son intervention dans la commission des marchés pour vérifier la présence de producteurs (entretien chargée de mission du service agrotourisme et diversification, chambre d'agriculture de la Haute-Garonne, 2009). En 2012, elle a signé une "*Charte pour une agriculture durable en territoires périurbains*" avec la communauté urbaine Toulouse Métropole.

4 Les lettres sont les identifiants des interviewés, tels qu'ils apparaissent dans le Tableau 2.

5 Nous appelons ici "locataire" les utilisateurs des terres ressortissant du droit du fermage, qu'ils aient un bail écrit ou oral. Mais il est fait mention de contrats de location plus temporaires, annuels en

général, maintenant la disponibilité pour réaliser une vente. Les agriculteurs rencontrés ont ainsi évoqué des contrats de mise à disposition sur des terrains constructibles en attente de réalisation d'un projet immobilier.

---

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Isabelle Duvernoy et Sylvie Paradis, « Les producteurs de grandes cultures dans le périurbain toulousain. Quelle insertion dans les territoires de la demande urbaine ? », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 768, mis en ligne le 27 janvier 2016, consulté le 04 février 2016. URL : <http://cybergeo.revues.org/27478> ; DOI : 10.4000/cybergeo.27478

---

### ***À propos des auteurs***

#### **Isabelle Duvernoy**

Chargée de recherche  
INRA, UMR 1248 Agir  
[duvernoy@toulouse.inra.fr](mailto:duvernoy@toulouse.inra.fr)

#### **Sylvie Paradis**

Maître de conférences  
EI Purpan / INPT, UMR1248 AGIR  
[sylvie.paradis@wanadoo.fr](mailto:sylvie.paradis@wanadoo.fr)

---

### ***Droits d'auteur***

© CNRS-UMR Géographie-cités 8504

---

### ***Résumés***

En France, l'agriculture périurbaine, de mieux en mieux protégée par les documents d'urbanisme, fait face à un paradoxe. La "demande urbaine", exprimée par les collectivités territoriales, réclame la production d'une alimentation de proximité, notamment de produits frais. Elle témoigne d'un souci pour le maintien d'une qualité et d'une accessibilité de l'environnement à proximité des villes. Pourtant, la majorité des exploitations et des surfaces agricoles sont dédiées à des productions répondant à un autre modèle professionnel : la production de grandes cultures. C'est le cas par exemple dans l'aire urbaine de Toulouse. Nous souhaitons dans cet article rendre compte de l'ancrage des producteurs en grandes cultures dans les territoires périurbains, territoires qui sont désormais organisés par des acteurs non agricoles. J. Agnew (1990) différencie trois dimensions dans le rapport d'une activité au territoire. Ces dimensions ont servi de guide pour analyser les entretiens menés auprès de 15 producteurs en grandes cultures, installés dans l'aire urbaine toulousaine. Les résultats de cette analyse qualitative permettent de mieux comprendre l'exercice de leur activité en contexte périurbain, en vue de mieux les accompagner et développer de nouveaux services et biens pour la vie urbaine.

### **Field croppers in the urbanizing area around Toulouse. Out of place in the urban territory?**

In France, suburban farming faces a paradox. The "urban demand" expressed by local authorities promotes locally grown food, specifically of fresh products, and demonstrates a concern for maintaining the quality and the accessibility of the nearby environment of the cities. The agricultural area is now better protected by the planning documents. However, a majority of the farms are dedicated to field cropping, not to fresh products. To overcome this opposition, this paper questions the embeddedness of field croppers in the urban space.

We studied the relationship of field crops producers to their territory by distinguishing three dimensions in the role of place, following J. Agnew (1990). These dimensions were used as a guide for interviewing 15 field crops producers in the urban and suburban areas of Toulouse, the fourth French city. The qualitative analysis of the interviews reveals the specific suburban context of their activity in order to offer a better support and to develop new services and goods for the urban life.

***Entrées d'index***

***Mots-clés*** : agriculture, périurbain, grandes cultures, recomposition territoriale, représentations, Toulouse

***Keywords*** : suburban, agriculture, field crop, territory recomposition, perception, Toulouse

***Notes de l'auteur***

Cette recherche faisait partie du projet PSDR 3 Midi-Pyrénées « Agriculture et Gouvernance territoriale », projet financé par l'INRA et la Région Midi-Pyrénées que nous remercions de leur soutien. Elle a fait l'objet d'une communication orale au colloque « Nouvelles formes d'agriculture. Pratiques ordinaires, débats publics et critique sociale », Dijon, 20-21 novembre 2013.